L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 DECEMBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 9 DECEMBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT,
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; Par trimestre, $4.
Prix d'un numéro détaché, 10 centimes.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; Par semestre, $3.

VARIÉ D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les différentes parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 par mois le carré par mois.
Les personnes désirant régulièrement et souvent des annonces au mois, ou les prix indiqués et donnés pour les annonces transitoires, tel encompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet encompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par L. aile Store à Bcns.—A leur salle d'encan, rue Magazine et Gravier, à 10 heures: 739 caisses bottes, souliers et brodequins, venant d'être reçus des manufactures.
Par H. Lesamont—A sa salle d'encan, rue du Chartres, à 10 heures: 6 coffres bottes, souliers et brodequins. Aussi: Habillements d'hiver reçus de New York, et articles de toilette.
Par Kay, Richard—A 11 heures et demie: Huile d'olives amandes, savon de Marseille, cerises à l'eau-de-vie, bouchons, sucre blanc de la Havane, pâtés truffés, Cognac, vermouth, blanc de plomb, &c.
Par D. E. Morphy—A 11 heures, à sa salle d'encan, au premier du magasin No 67, rue des Magasins: continuation de la vente d'ameublements de chambres, de literie, de chambres à coucher; d'articles de toilette, services de table et services à café, et articles de fantaisie.
Par H. S cott—Au No 46 de la rue de Chartres: Marchandises sèches, habillements, lingerie, bonneterie, &c.
Par Frejeau Jr.—Au No 183 de la rue Gravier, entre Carondelet: Meubles en acajou, noyer et chêne.
Par Hoffman, Marks & Co.—Au No 38 de la rue de Chartres: Marchandises sèches et lingerie.

Ouvriers Achetez vos consommes et encouragez votre Journal. St. Ernest Turpin, 82 Vieille-Levée.

ATTENTION!!
L'attention du commerce est appelée à la vente de toile blanc, amadoue, rayon, laine d'aire, vins, peaux, cuirs, cuirs à l'eau-de-vie, etc., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures et demie au magasin No 83 Vieille-Levée. Cette vente sera faite pour balder les consignations, par Esq. Tournet, chasseur.

Meubles à Pension.—M. J. Dejan Jr. vendre aujourd'hui, 9 décembre, à 11 de matin, dans sa salle d'encan, rue de la rue Chartres, 183, au coin de la rue Carondelet, un assortiment de meubles en noyer et en chêne, pour maisons et chambres à coucher, tapis, matelas, etc. La vente est positive et sans réserve.

Au Public.—La grande vente d'articles de Bohème, Dresde, Chine et autres, sera continuée aujourd'hui à 10 heures de matin, dans la salle d'encan de la rue des Magasins, No 67. Une grande variété de nouveaux articles remplira la vente, qui aura lieu aujourd'hui dernier, vendredi et samedi, sans faute, par ordre de M. D. E. Morphy, encanteur.

La première séance du Congrès.

Le compte-rendu de la première séance du Congrès, publié hier dans nos colonnes télégraphiques, caractérise assez bien l'esprit qui animera la majorité pendant cette session. Dès le premier jour, la passion politique éclate sous forme de projets de loi et de résolutions. Entre un par leur victoire électorale des 3 novembre les radicaux ont hâte de la compléter en frappant leurs adversaires à terre. Les radicaux ne sont pas encore devenus plus embrageux et plus impatients que jamais de supprimer toute opposition à leurs vues. On dirait qu'ils ont peur de l'avenir, et comme les tyrans qui sentent leur autorité ébranlée, ils s'imaginent affermir leur pouvoir en redoublant de rigueurs.

Les propositions présentées dans cette première séance ne sont pas encore le résultat de plus bien arrêté; elles manquent de cohésion et d'unité, mais toutes sont marquées au cachet de l'arbitraire et de la colère. Toutes indignent par elles-même parti pris de réprimer, par une législation oppressive, les velléités d'indépendance se manifestant les populations du Sud. Ces propositions ont en l'audace de seconder le joug que leur avaient imposé les lois de reconstruction. Il faut rendre le joug plus pesant et multiplier les entraves, dût-on former toutes les bouches excepté celles des gens qui, par leur servilité, assurent la part dominant, méritent le titre de loyaux"!

Le suffrage universel n'a pas donné des résultats assez satisfaisants que les radicaux l'espèrent, il s'agit de le réglementer de nouveau! Les citoyens naturalisés osent se ranger du côté des démocrates, il devient nécessaire de réglementer aussi la naturalisation! Une demi-douzaine de projets de loi ou d'amendements à la Constitution ayant pour objet de restreindre le droit de vote et la naturalisation dans tous les Etats, ont déjà été présentés à la Chambre, et ils serviront de base à un bill général et complet de nature à remplir le but de leurs auteurs.

Le comité de reconstruction aura fort à faire dans cette session. Il est déjà chargé de préparer un petit code de lois draconiennes pour protéger la vie, la liberté et la propriété des démocrates à la merci des gens qui baguerre et des affranchis dans les trois Etats non reconstruits, la Virginie, le Texas et le Mississippi. C'est au même comité qu'est confié l'examen des affaires de la Louisiane qui sont assez compliquées, par suite des réclamations et protestations des diverses branches du gouvernement d'Etat et des deux partis en lutte.

Au comité des élections appartiendra le soin de décider les élections contestées du même Etat et celle de la Louisiane, il n'est pas dit de deviner à l'avance que ce comité donnera raison aux candidats de son parti. Pour l'élection du second district congressional de la Louisiane, la lutte paraît être restreinte entre deux radicaux: M. Jones, qui contestait le siège du colonel Mann, du vivant de ce dernier, et M. Menard, homme de couleur, déclaré élu à la dernière élection en dépit de la majorité écrasante obtenue par M. C T Hunt. De ce dernier, qui avait reçu 18,000 voix contre cinq mille et quelques cents données à M. Menard, il ne paraît plus être question, bien qu'il paraisse semble qu'il eut été de son devoir de réclamer contre l'étrange décision du gouverneur et de ses deux acolytes.

Quoiqu'il en soit, la présence de M. Menard, de la couleur est assez prononcée, a produit un certain effet à Washington. Son admission paraît à quelques pars, comme Sumner, mais il est profondément touché aux susceptibilités des timides du parti qui n'ont pas le courage de leurs opinions.

Ces messieurs veulent bien que les nègres soient dans les législatures du Sud, mais ils ne veulent quand il s'agit de les admettre à titre de collègues dans les Chambres du Congrès. Certainement de répulsion pourrait bien faire donner raison au premier réclamant, M. Jones, car la majorité radicale éviterait ainsi de se prononcer sur l'admission du premier homme de couleur qui ait encore frappé à la porte du Capitole.

A côté des projets destinés à museler les votants démocrates, et à réviser les résultats déjà acquis de certain, viennent se placer les mesures de vengeance contre les gens du Sud qui n'ont assez osés pour repousser les agressions des carpetbaggers et des incendiaires radicaux, on pour combattre les partageux.

Un certain Maltime a présenté un bill pour supprimer, de par l'autorité nationale, les territoires Ku-Klux dont le nom seul fait frémir les carpet-baggers. Les Ku-Klux n'ont qu'à se bien tenir de par M. Maltime, ils doivent être déclarés hors la loi. Ce bill exterminateur a été renvoyé au comité du judiciaire.

Au Sénat, un certain Rice, de l'Arkansas, a présenté un bill pour requérir le secrétaire de la guerre de délivrer aux gouverneur des Etats récemment reconstruits—la Louisiane est du nombre—autant d'armes pour la milice que les gouverneur en demanderont, mais sans dépasser 2,000 carabines et deux pièces de campagne par chaque district congressional. Ces armes, dit le projet, doivent aller dans les mains des gens loyaux, mais elles resteront la propriété des Etats-Unis et seront soumises aux ordres du Congrès. Suivant ce projet, M. Warmoth pourrait obtenir 10,000 carabines et 10 pièces de campagne et s'en aller en guerre—sans avoir comme Malbourg quand il revisadre—contre les Ku Klux et autres organisations rebelles.

M. Rice est le soi-disant sénateur d'un Etat dont le gouverneur n'est arc obligé de mettre la milice radicale sous les armes afin d'imposer à la population une autorité abhorrée et usurpatrice. La guerre civile y est déjà inaugurée par la capture du bourg d'Augusta et par la proclamation de l'état de siége dans ce paisible village, par un nommé Upham qui se dit général de milices. C'est ce régime que M. Rice veut d'imposer aux autres Etats du Sud.

L'argument que M. Rice peut faire valoir auprès de ses collègues est bien simple: "Vous voulez, leur dira-t-il, qu'il n'y ait que les gens qui votent, alors il faut les armer pour qu'ils puissent mettre à la raison les rebelles qui s'obstinent à voter contre nous". Seulement il est bon de rappeler au sénateur de l'Arkansas l'objection déjà faite à la dernière session par un de ses collègues radicaux contre un projet analogue. Les armes que vous proposez de donner aux loyaux n'auront pas été guères jours dans leurs mains qu'elles passeront dans celles des démocrates, absolument comme les immenses trains de provisions qu'on envoyait à Banks en Virginie servaient à alimenter l'armée rebelle. Cette raison qui a déjà réussi une fois peut être échouer aussi le nouveau projet.

La paix, disait l'été du 3 novembre, voilà ce qu'il faut au pays. La guerre, tel est le premier cri que nous entendons dans la séance d'ouverture du Congrès. Des prescriptions pour les blancs, des armes aux noirs pour inaugurer une guerre de race, telles sont les propositions qui retentissent dans les salles du Capitole. N'est-ce pas la confirmation de l'avis déjà fait de l'échec complet de la politique de reconstruction!

LE CONSEIL DE VILLE.

On verra par le compte-rendu des séances du Conseil de ville que les assistants-aldermen ont adopté une résolution assez digne de M. Montgomery, par laquelle ils donnent leur démission en masse au maire. C'est là un coup de vérisme qui rachète les fautes passées, et nous ne pouvons qu'y applaudir.

Nous nous occuperons demain d'une communication de M. Charles Mourose au sujet d'un emprunt qu'il offre d'obtenir à des conditions fort avantageuses.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donnera demain, jeudi, la magnifique chef-d'œuvre de Meyerbeer, *Robert le Diable*. Cet opéra sera chanté par madame Cambier, mademoiselle Hasselman, et MM. Picot, Van Hoffen et Albert Jalien. Madame Cambier chantera le rôle d'Alice et mademoiselle Hasselman celui de la princesse Isabelle.

La seconde représentation des *Mousquetaires de la Reine* a été meilleure encore que la première, et mademoiselle Hasselman et Chanvan, MM. Engel et Van Hoffen y ont été tour à tour applaudis.

$55.—Magnifique machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

LA ROULAISON.—Nous lisons dans le *Marchaland*:

On nous rapporte les résultats suivants de la roulaison: 30 arpents ont produit 51 boucauts à M. Bradish Johnson sur l'ancienne habitation Marcellin Hardel; à MM. Alphonse et Leo Bernaud, 24 arpents, 32 boucauts; à St-Jacques, au bas de la paroisse, rive droite, M. Joseph Hymel, 12 arpents, 13 boucauts de sucre et 65 barils de mélasse; MM. Loup frères, 10 arpents, 20 boucauts.

Le *Courrier* du Tèche dit de son côté:

Nos habitants ont presque tous commencé leurs roulaisons. Le fait est que le sucre fera défaut cette année à deux récoltes. Le rendement des cannes a été beaucoup plus abondant que l'année dernière. Plusieurs habitants cependant n'ont roulé que peu de cannes cette année et en ont gardé beaucoup pour en faire une forte plantation l'année prochaine. Si nos prévisions par l'avenir de 1869 se réalisent, ce sera une faiseuse. nous pensons qu'elle n'ont pas tout-à-fait tort, car il est fort probable que les choses ne vont pas se passer très paisiblement dans la *partie* des Antilles, surtout si le *frère Jonathan* s'en mêle.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier une malle d'Europe du 20 novembre apportée par le steamer *Perère*, parti de Brest le 21. Nous empruntons aux journaux parisiens les paragraphes suivants:

S. Ex. M. le ministre d'Etat vient de prendre un congé de quelques jours.

Art. 1er. Les deux journaux officiels de gouvernement paraîtront à partir du 1er janvier 1869 sous les titres suivants: Nous donnons:

Moniteur officiel de l'Empire français, édition du matin.

Moniteur officiel de l'Empire français, édition du soir.

Les armes de l'Empire seront imprimées en tête de chaque journal.

Tel est le présent arrêt sera notifié à M. Wittersheim.

Fait au palais du Louvre le 16 novembre 1868.

Le *Moniteur du soir* annonce, dans son bulletin hebdomadaire, le paragraphe suivant à la politique anglaise:

On peut affirmer à l'avance quel que soit le ministère au pouvoir, le gouvernement anglais s'inspirera des idées essentiellement pacifiques que l'administration actuelle a prises pour règle de conduite. M. Disraeli et M. Gladstone, lord Stanley et lord Clarendon ne diffèrent point dans leurs appréciations des principes généraux qui président à la politique de la paix. Le Bretagne, et cet accord des whigs et des tories a été l'un des signes caractéristiques du dernier mouvement électoral.

Les paroles prononcées par M. Gladstone à Manchester, au sujet du discours de lord Stanley, prouvent une divergence très prononcée entre l'ancien ministre et le ministre actuel sur ces questions vitales de la politique étrangère.

On remarquera que M. Gladstone, quand il a jugé devoir user le langage de M. Disraëli, ne connaissait pas encore le discours prononcé par lord Stanley à Lynn.

Le *Morning Post*, entre autres journaux anglais, assure que si le discours du chef du Foreign-Office avait précédé de deux jours seulement celui de M. Gladstone, le blâme exprimé par ce dernier serait bien plus prolongé.

Quant aux idées pacifiques, elles s'affirment de plus en plus. C'est ainsi qu'en limite le contingent de la garde nationale mobile du département de la Seine servi nommés par le sillet de mois de décembre, et auront l'honneur d'être rappelés définitivement sous l'étiderie par l'Empereur le 1er janvier.

On s'occupe activement du travail relatif aux effectifs de la garde mobile dans les départements. Nous croyons savoir que la choix des effectifs sera terminé dans les premiers jours de mois de février prochain.

Le *Moniteur* dit ce matin dans son Bulletin que "des dépêches télégraphiques prévenant des principales villes d'Espagne annoncent que la tranquillité continue à régner dans la capitale et dans les provinces." Les correspondances que nous recevons de Madrid présentent un tableau moins rassurant de l'état des choses, et nous craignons fort que l'optimisme du *Moniteur*, déjà démenti par les faits en ce qui concerne Cuba et les affaires de la Havane, ne soit pas aujourd'hui mieux justifié.

On parle souvent de nouvelles à sensation.

En voici une qui mérite bien ce titre. Nous la reproduisons dans le *Echo du Mississippi*.

Cette feuille, qui s'imprime à deux pas de l'Espagne, dit avoir reçu de Madrid, de *l'agent même du général Prim*, une adresse ainsi conçue:

Espagnols,

Par voie de plébiscite, constituons immédiatement un gouvernement, pour éviter un coup d'Etat, anarchie et douleurons.

Pour remplir la vacance du trône, portons au pouvoir don Juan Prim, avec le titre d'empereur.

Au bas de l'adresse seraient écrits, en gros caractères, les mots suivants:

JUAN Ier EMPEREUR!

Le général Prim a écrit au *Gaulois* pour démentir les projets qu'on lui attribuait sur la restauration du prince des Asturies. Il dit que l'Espagne en a fini avec les Bourbons.

On écrit de Lisbonne au *Monsieur* que le Portugal demeurera désormais étranger aux questions qui se sont produites dans les autres frontières, "tel que les questions intérieures étaient à absorber l'attention des hommes d'Etat et de la population entière" de ce pays.

Le comité central de l'autonomie sicilienne a invité également la population de Palerme, par une proclamation datée de Milan, à ne pas user des crèmes de ces ennemis la base sur laquelle devra traiter, du cap Parro à Passaro et Brco, la bannière de l'indépendance sicilienne.

Les appointements qui ont accueilli les paroles de M. Broglie disant à Florence: *Rome est à l'Italie, et Venise!*, ne sont pas non plus un symptôme de tranquillité.

Un journal du matin fait de plus spirituellement remarquer, à propos de la nouvelle d'une revue malaise le Maréchal, que l'établissement des entrepreneur de dompteur italien aurait précédé de trente annonçant qu'il est à la mer.

Voici quelques détails qui recevront assurément un bon accueil:

Le roi Charles XV, de Suède, vient de décider qu'à l'avenir les peines prévues par son code seraient réduites de moitié. Les peines de mort n'auraient lieu que pour les crimes de mort n'aurait pas abolie de droit, il voulait au moins qu'elle le fût de fait.

Une enquête ouverte à Copenhague et à Stockholm sur la mort du docteur Abrahamson, qui a été trouvé mort dans la rue, a établi que la victime a été assassinée par des voleurs.

Une enquête ouverte à Copenhague et à Stockholm sur la mort du docteur Abrahamson, qui a été trouvé mort dans la rue, a établi que la victime a été assassinée par des voleurs.

Une dépêche de Zanzibar sont arrivés ces jours-ci à Londres, avec la mission de négocier la suppression de la traite des noirs sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Un mot en terminant, pour nous égayer un peu.

Un fil cassé dans une cage panoramique répandue à profusion sur les rives du Danube et dans les principales provinces de la Turquie:

Le Rhone sera à brûlé ses flots. Libre, heureux, fier et puissant, on lui a rendu ses privilèges d'un Etat loyal.

Devant lui les nations tombent face à terre: Le Mogol, le Tartare, le Perse, l'Arabe,

Les Français, les Allemands ont éprouvé sa valeur.

L'Ottoman a reconnu sa domination.

Les poètes pensifs vivent sont donc fâcheux!

Le télégraphe nous ayant fait connaître le résultat des élections anglaises et la chûte du ministère Disraeli, nous n'en parlons pas. C'est peut-être à ce changement de ministère qu'il faut attribuer l'attitude énergique prise par le sultan à l'égard de la Grèce.

Le procès Faudin.

Nous avons publié dans *l'Abeille* d'hier la plaidoirie de Me Crémieux, avocat de Quentin, voici maintenant quelques-uns des passages qu'a fait entendre M. Gambette, avocat de M. Delescluze:

"Oui! le 2 décembre arrive! d'un prétendant se sont groupés des hommes que la France ne connaissait pas jusque-là, qui n'avaient ni talent, ni rang, ni situation, de ces gens qui, à toutes les époques, ont les complices de la force, de ceux, en ces gens dont on peut répéter ce que Salluste a dit de la tourbe qui saluera Catilina, c'est qu'ils ont été mêlés en tremant le portefeuille des complices, dont ils rêvent des succès de ces complices, dont ils rêvent des succès de ces complices, dont ils rêvent des succès de ces